



2022-06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

GIZARTE EKINTZAKO UDAL ZENTROKO ADMINISTRAZIO KONTSEILUKO DELIBEROEN LABURPENA

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, sous la présidence de M. HIRIBARREN, Président du C.C.A.S

2022ko apirilaren 14an arratseko 7etan, G.E.U.Zko Administrazio Kontseiluko kideak bildu dira, G.E.U.Zentroko Lehendakaria den **HIRIBARREN** lehendakaritzapean.

Présents - Hor zirenak : MM.Mmes **HIRIBARREN Mizel (Président) – AGUERRE Marie-France – ALFONSO Jean – BISSEY-DAGORRET Corinne – DURAND Martine – EYHERABIDE Arantxa – ITURBURUA Jean-Paul - MACHICOTE-POEYDESSUS Denise - MURILLO Ainhoa – OSPITAL Maialen Jaun Andereak**

Absents excusés – Hor ez zirenak : (7) Mmes **AGUERRE Pantxika – AGUERRE-BOUVIER – CAUSSADE - CROC - ETCHEMENDY-AGUERRE – IRIQUIN - ITURBURUA Marie-Hélène Andereak**

Pouvoirs – Ahalordeak : (4) **AGUERRE-BOUVIER à HIRIBARREN – CROC à OSPITAL - ETCHEMENDY-AGUERRE à BISSEY-DAGORRET – ITURBURUA Marie-Hélène à ITURBURUA Jean-Paul**

Membres en exercice : 17

Quorum : 9

Présents : 10

Suffrages exprimés : 14

Kideak : 17

Quorum : 9

Hor zirenak : 10

Bali diren bozak : 14

Secrétaire de séance / Idazkaria : Mme **AGUERRE Marie-France Anderea**

OBJET : A.L.S.H « Farandole » d'ESPELETTE : convention de financement 2022 (fréquentation 2021)

GAIA : EZPELETAko « Farandole » Aisialdi zentroa : 2022ko finantzamendu hitzarmena (2021eko ibiltzea)

Il est indiqué que depuis l'année 2016, le CCAS d'ITXASSOU verse une contribution financière à l'association TTIPIEN ETXEA d'Espelette chargée du fonctionnement et de la gestion de l'A.L.S.H « Farandole » accueillant les enfants d'ITXASSOU durant ses périodes d'ouverture (vacances scolaires sauf Noël et mercredis).

Afin d'acter officiellement cet engagement, l'association a fait parvenir le 17 février 2022 une convention de financement portant sur la fréquentation de l'A.L.S.H par les enfants d'ITXASSOU durant l'année 2021. La contribution aux frais de gestion restant à la charge de l'A.L.S.H « Farandole » après divers financements s'élève à 10,00 € / journée / enfant contre 6,00 € / journée / enfant les années précédentes.

Cette augmentation résulte d'une concertation entre les communes du pôle territorial Errobi dans le but d'harmoniser la participation forfaitaire appliquée aux communes dont les enfants fréquentent des structures d'accueil situées hors de leur commune d'habitation.

En 2021, 23 enfants d'ITXASSOU ont fréquenté l'ALSH Farandole pour un total de 360,5 journées soit une contribution de 3 605,00 € à budgétiser sur le Budget Primitif 2022 du CCAS.

Le Conseil d'Administration, oui l'exposé et après en avoir débattu et délibéré,

- Vu le projet de convention de financement 2022 ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de financement 2022 portant sur la fréquentation 2021 de l'A.L.S.H « Farandole » d'ESPELETTE par les enfants d'ITXASSOU, à hauteur de 10,00 €/journée/enfant ;
- **INDIQUE** que les crédits suffisants seront portés à l'article 62878 du Budget Primitif 2022 du C.C.A.S ;
- **CHARGE** le Président de procéder aux écritures comptables y relatives.

Approuvé à l'unanimité des votants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an et heure ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le

ID : 064-266402650-20220414-2022_06-DE

SLOW

Pour extrait conforme,
Le Président, Lehendakaria,



ITSASUKO Herriko Etxea - 64250 - Mairie d'ITXASSOU

409 Karrika nagusia / 409 Rue Principale — Tél : 05 59 29 75 36

Helbide elektronikoa / Courriel : population@itxassou.fr — Web gunea / Site internet : www.itxassou.fr